

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2018**  
**COMPTE RENDU SUCCINCT**

**Présents** : Mmes/MM. FOUILLER – GROSJEAN – MOREL - DANON - PALMA - SOLA – CASAMATTA – JULIEN – SILVY – MAUREL – PHILIBERT - FREYTAG – LUSTENBERGER – HOSTALERY – MASSEY – HERVIEUX - RAMOINO – ROUBAUD

**Procurations** : V.DEBUE à J.FOUILLER  
 F. SCHMITZ à Y. PHILIBERT  
 C.GIORGINI à P. GROSJEAN  
 C.REYNAUD à R.MAUREL  
 C.BILLAUD à J.DANON  
 N. CZIMER-SYLVESTRE à E.MASSEY

**Absents** : H. DAMIGNANI, D. LAGORCE, F. UFFREN

**Secrétaire** : Pascal GROSJEAN

Le procès-verbal du 18 janvier 2018 est approuvé.

Pour : 23

Abstention : 1

**Question n° 1 : DOMAINE ET PATRIMOINE – Cession chemin rural**  
**Rapporteur : Pascal GROSJEAN**

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la cession du chemin rural lieu-dit « les Argentons Est ».

**Question n° 2 : FINANCES – Aire de jeux – Demande de subvention - DETR**  
**Rapporteur : Sophie HOSTALERY**

DEPENSES		RECETTES	
Montant des travaux et jeux	112 762,00 €	Région - F.R.A.T.	35 628,60 €
Maîtrise d'Œuvre	6 000,00 €	D.E.T.R.	29 690,50 €
		Autofinancement	53 442,90 €
Total	118 762,00 €	Total	118 762,00 €

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'adopter les modalités de financement définies ci-dessus ;
- De solliciter l'Etat dans le cadre de la D.E.T.R. ;
- De solliciter la Région dans le cadre du F.R.A.T. ;
- D'autoriser le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

**Question n° 3 : ADMINISTRATION GENERALE – Crédit municipal - Convention**  
**Rapporteur : Joël FOUILLER**

Le conseil municipal décide de signer une convention de partenariat avec le crédit municipal d'Avignon.

Pour : 20

Abstention : 4

**Question n° 4 : ADMINISTRATION GENERALE – Réalisation du diagnostic d'archéologie préventive pour le projet d'extension du cimetière – Approbation de la convention avec le Conseil Départemental de Vaucluse**  
**Rapporteur : Eric PALMA**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive avec le département de Vaucluse sur la parcelle cadastrée section BN 276, concernée par le projet d'extension du cimetière.

A 19h04, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.